

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 23

Artikel: Hi ! ha !... hi ! ha !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206899>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— C'était un molosse des Pyrénées, dit-il à sa mère. Une bête terrible qui, s'élançant d'une automobile faisant du cent à l'heure, bondit soudain et prit un échantillon de mon pantalon.

Et chaque soir, le grand Louis accompagnait M^{me} Catherine, brandissant son rat de cave et ne manquant jamais d'envoyer en tremblant une forte coulée de suif sur la jupe de celle qu'il aimait tant. La gente couturière avait beau dire : « Ne m'accompagnez plus, monsieur Louis, je trouverai mon chemin toute seule. » Mais le grand Louis, toujours galant et toujours tremblant, ne voulait rien entendre. Consciemment, il suivait les conseils du merle, aspergeant de plus belle la jupe de sa belle.

— Tonneau ! il faudra bien qu'elle parle, disait-il, en lui-même. Nom d'un tonneau !

Et Catherine parla un soir, après avoir soufflé le rat de cave du grand Louis. Elle parla si fort que la mère du jeune homme accourut.

— Aurais-tu par hasard manqué de respect à Catherine ? fit-elle à son fils.

— S'il y en a une que je respecte, c'est elle, après toi, assura le grand Louis.

— Il y a longtemps qu'il me manque de respect, sanglota la mignonne.

Et par petites phrases entrecoupées, en des mots menus et jolis, elle raconta le supplice que lui faisait subir le grand Louis.

Une formidable gifle s'abattit sur la joue gauche du grand Louis.

— Oh ! madame, protesta Catherine, indignée et douloureuse, comment pouvez-vous lui faire du mal !

— Vous tenez donc son parti ! gronda la mère courroulée. Je n'ai pas à me plaindre de mon fils, bien au contraire. Mais depuis quelque temps il a tellement changé ; ce n'est plus lui. Je crains qu'il n'ait fait une mauvaise connaissance.

— Ah ! quelle erreur, maman. C'est un ami qui m'a enseigné le secret.

— Et lequel ?

— Coule du suif, coule du suif, coule du suif de la chandelle... et j'ai coulé du suif en abondance. Tonneau ! nom d'un tonneau ! Je n'osais point avouer à M^{me} Catherine toutes les belles choses dont mon cœur était gonflé. Alors le merle...

— Et mon souper qui brûle ! Venez, les enfants. Je vous invite, Catherinette, et regrette sincèrement ma gifle.

— Moi, je t'en remercie, répliqua le grand Louis.

Et vite on disposa le couvert. Ce fut le souper des accordailles.

Les lilas de Perse et les lilas blancs envoyait leurs senteurs par les fenêtres grandes ouvertes et le merle, au faite d'un sapin vert, symbole de l'espérance, chantait à pleine voix une barcarolle d'amour.

H. WINZELER.

Bon appétit ! — Au restaurant. Le client :

— Prenez donc garde, garçon, votre pouce plonge dans la soupe !

— Oh ! je ne me brûlerai pas, monsieur, elle est à peine tiède...

POUR UN BON SUISSE

Le Comité qui s'est constitué en vue de l'érection d'un monument à la mémoire de Edouard Rod adresse au public un appel que nous recommandons au patriotisme de nos lecteurs et duquel nous extrayons le passage que voici :

« De tous les écrivains de notre temps que la Suisse a donnés à la littérature française, Edouard Rod est celui qui s'est acquis la réputation la plus étendue. Les critiques les plus justement écoutés ont célébré, non seulement en France, mais dans tous les pays de haute culture, son grand talent, sa probité artistique, l'élévation et la richesse de son

œuvre de romancier, de moraliste et d'historien des idées. » L'œuvre de ce fier et tendre écrivain, concluait M. Paul Bourget, a sa place marquée pour toujours dans l'histoire de la haute littérature française. »

» L'opinion suisse a de plus été frappée de ce qui fut pour elle une révélation : « L'Académie française, a écrit M. René Doumic, lui avait fait savoir qu'elle désirait accueillir Rod. » Et Rod avait répondu qu'il ne pouvait, « pour un avantage si souhaitable qu'il fût, se détacher du pays qui était celui de son père ». Ce récit a été confirmé par trois autres académiciens, MM. le comte d'Haussonville, Emile Faguet et Paul Bourget.

» Ainsi le défunt, pour conserver sa nationalité suisse, a renoncé au couronnement le plus envie d'une grande carrière dans les lettres françaises.

» Reconnaissante au fils illustre qui a su, dans la sincérité de son cœur et dans la droiture de sa vie demeurer fidèle à ses premières affections, la Suisse a senti le besoin de rendre à sa mémoire un hommage modeste, bien que durable et qui parle à tous.

» D'un commun accord, les amis suisses d'Edouard Rod ont estimé que le monument doit s'élever à Nyon, le lieu de sa naissance, « la jolie ville vaudoise en gradins au bord du Léman », qu'il a prise pour théâtre de plusieurs de ses récits et dont il a décrit tant de fois les perspectives riantes et pittoresques. »

Les souscriptions sont reçues, en Suisse, par les principaux journaux de la Suisse romande, le trésorier de l'Association, M. Albert Baup, banquier, à Nyon, et au Comptoir d'Escompte de Genève.

DUÈ Z'HISTOIRES

(*Patois du Chénit, Vallée de Joux*).

FIN-PIlliai éré on pítit hommou bin résibliou que s'empilliessai ouna mi treu sovait.

Faut déré assebin que l'avai prai à tâtse dé bairé po sés vesips que ne hébavont pas. On dzeu é desai : « Baivou po Luquin », oun' outrou dzeu : « Baivou po la Patrie » ; cé que fa qu'à dé certains mométs l'étré prau pressa d'ovradzou. C'est li que desai assebin : « Lé dzai dion que baivou treu é poui té ya adé daou vin viéhou ! »

On coup que l'été resta aou llié apré ouna grossa ribota, sa māra fasai la setta po lou féré léva, po cé qu'é n'avayont réqu'on païou po tota la famellia.

— Quin soulou ! quin bedan ! Vouait'ique mé d'on mai qu'é ne fot pas lou coup ; né s'f qué dé bairé. Ah fai ! lou bon Dieu sai avoué no !

Adon Fin-PIlliai leinvé la tête dé sū lou llié :

— Mantérai-pe qué li, on a dza tant dé cllia pliça.

* * *

Loyā daou Lieu que tegnai lou Caoutsai, l'é Begnenés (et bin d'outrés montagnés daveron tché no) l'é z'a totés reboutaïs ci an.

Fasai portan bin biau vairé passer sé vatsés à la montaïe. Le n'eron asai pas tan bin ensouillaïs ; é arreva asai on cou aou dou, quan é remouavé que la tête dou troupé arrevaillé dza vati tché Brinon que la tiévoua rodavé adé pé lou Bracheu.

N'empatsé pas que no z'en veu bin sembla de ne pas lou revaïre passa à sta saillaïsta.

L'anmavé bin l'é bons vaultes mai sé maufiavé dé tempérants. On viadzou que l'éront on pai é Gran'Rotsés que dévesavont dé fretains é desai :

— Jamè, dai que tiennou montagne ne su zaou enrôssa couumai ci an : é ouna banda dé demi-momis, dé tserropés, que lou meilliaou ne vaut pas on cou dé fusí ; érain, l'an passa qu'avé la feina fleu dé soulous, né jamè mié alla.

P.

Au tribunal. — On amène un affreux chenapan convaincu de nombreux vols.

Le PRÉSIDENT. — Accusé, votre nom ?

— L'accusé. — Mon président, je demande à garder l'incognito.

VIVE LA JUBILAIRE !

CINQUANTE ans ! C'est un bel âge pour une société, quand on songe à toutes celles qui naissent un beau jour, au hasard d'une rencontre, à la faveur de quelque emballage passager, et qui vivent juste le temps d'élaborer des statuts, d'élire un comité et de brouiller à vie leurs fondateurs, qu'une bonne amitié avait unis jusqu'alors.

Cinquante ans ! C'est l'âge de l'*Union chorale* de Lausanne, qui toujours a vu augmenter le nombre de ses membres actifs, passifs et honoraires, dont les succès ne se comptent plus et qui jouit, à la capitale et dans tout le canton, d'une popularité grandissante et justifiée.

L'*Union chorale* se prépare à célébrer, comme il le mérite, son cinquantenaire. Elle a déjà commencé, la semaine dernière, par deux concerts offerts à ses membres et amis et qui ont enthousiasmé les auditeurs nombreux qui se pressaient dans le temple de Saint-François.

Vendredi 10 et dimanche 12 courant auront lieu, à la Cathédrale, deux autres grands concerts qui se ront, sans conteste, un des événements artistiques de la saison.

Pour ces concerts, l'*Union chorale* s'est assuré le concours de M^{me} Debogis-Bohy, soprano, de M. R. Plamondon, ténor, de Paris, d'un chœur de 250 dames et de 120 enfants, enfin de l'Orchestre symphonique au complet. Avec les chanteurs de la société, le nombre des exécutants sera de 600.

Cette imposante masse chorale et orchestrale sera dirigée par M. R. Wissmann, directeur actuel de l'*Union chorale*.

L'œuvre qui sera interprétée est *Calven* (Festspiel des Grisons), exécutée pour la première fois en 1899 et qui eut un succès très vif et très mérité. L'auteur en est M. Otto Barblan, organiste de la Cathédrale de Genève et professeur au Conservatoire de cette ville.

Nous sommes donc, on le voit, à la veille d'une belle solennité musicale.

Hi ! ha !... hi ! ha !

Il paraît que le mois de mai — il vient de finir — est le mois des ânes. Pourquoi ? Nous l'ignorons. Mais c'est ainsi.

L'âne ! En voilà, certes, un animal que nous tenons en petite estime. Et vraiment l'on ne saurait pas mieux expliquer ce mépris — car c'est bien du mépris que nous avons pour maître Aliboron — que nous ne saurions dire pour quoi mai est le mois des ânes.

« On comprend qu'on méprise le serpent écrivit un jour Marc Monnier ; c'est en somme lui qui nous induisit en tentation. On comprend qu'on ravale le porc : il se roule dans l'ordure. Encore qu'un petit cochon tout rose, tout frais tout innocent, qui a la queue en tire-bouchon soit une chose bien jolie. Vous rappelez-vous les délicieux vers de Vicaire ?

» Mais l'âne ne recherche pas la fange. Mais l'âne ne nous a jamais trahis. Et cependant nous faisons pis que de le honnir ou de le craindre, nous le tournons en ridicule. Nous mettons ses oreilles mobiles et frissonnantes sur le ché de nos enfants pour les punir. Nous signifions par pont aux ânes une difficulté facile, comme s'il était toujours aisément de passer un pont. Un co à l'âne est une bêtise qui nous échappe. Le coup de pied de l'âne est une attaque traîtreuse d'un poltron. Nous disons entêté comme un âne, chantant comme un âne rouge. Et quand nous rencontrons un homme bien cuistre, nous disons c'est un âne !

» A ce compte, la plupart des hommes devraient être entraînés vers les ânes par un sentiment fraternel. Dans l'âme de ces derniers, il devraient se reconnaître et se pardonner. Les différences qui séparent les uns et les autres sont pas essentielles. C'est ainsi que Lucius, ce que nous raconte Apulée, n'eut qu'à se ouvrir d'onguent pour voir ses oreilles grandir ses pieds devenir corne. Et s'il est vrai qu'il suffit de broter des roses pour reprendre forme, que d'ânes deviendraient facilement mortels.

» Quoi qu'il en soit, cette espèce de réprobation qui pèse sur les ânes m'attriste.

...Et croyez-vous, en fin de compte, que ça lui fasse bien plaisir à cet animal d'être devenu sans raison le symbole de la bêtise et de l'ignorance humaines; d'être bafoué, raillé, meurtri de coups, criblé d'épigrammes tout du long; de se voir vilipendé dans des fables, goguenardisé dans les récits, ravalé dans les écoles?

...L'âne me semble intéressant comme un faible, comme un humble, comme un opprimé. Il est notre compagnon de misère et de passion. Il nous offre un modèle continu de résignation et de sacrifice. Jamais on ne caresse l'âne, et il va quand même. Jamais on ne glorifie l'âne, et il ne se remplit point d'orgueil. Jamais on ne fera boire un âne qui n'a pas soif, et il nous offre un rare exemple de sobriété. Je le cite aux sociétés de tempérance.

» L'âne est frugal et mélancolique comme un sage. Il vit de chardons et de raves. Sachant bien que ce n'est pas la qualité de notre fardeau, mais la façon dont on le supporte qui fait notre mérite, il se laisse charger de toutes sortes de marchandises dépréciées...

...Toute sa vie, il fait œuvre méritoire, humble, modeste. On l'attelle à la roue du moulin, il la tourne. On le rosse d'étrivères, il cherche à s'amender. Et quand il a servi jusqu'à la fin, et que pelé, galeux, meurtri, fourbu, la corne usée, le poil blanchi, portant les stigmates saignants de sa besogne sans gloire, il crève dans son étable, il veut servir encore. Avec sa chair, on fait des saucissons. Avec sa peau on fait du parchemin. Avec du parchemin, on fait des titres. Avec des titres on fait des pédants. Avec du parchemin, on fait des grosses caisses. Et avec des coups de grosse caisse, on fait tout...»

Voilà ce qu'écrivit Marc Monnier, l'un des plus spirituels parmi nos auteurs romands. Ainsi, nos bien chers frères, vous voilà bien vengés!

Un point d'histoire. — On vient de conter à bébé, qui a 6 ans, l'histoire de Guillaume-Tell. Il a écouté avec la plus profonde attention et reste pensif.

Au bout d'un moment, sa maman lui demande à quoi il songe.

— C'est que je voudrais bien savoir qui c'est qui a mangé la pomme!

LA REDINGOTE GRISE

La redingote grise dont il est ici question, c'est, on le devine, la redingote légendaire de Napoléon I^{er}. On ne peut évoquer le souvenir du grand capitaine sans évoquer du même coup celui de la fameuse redingote et du petit chapeau, non moins fameux.

Oh ! dit un chroniqueur, cette redingote grise, en drap fin de Louviers, avec les entournures des manches fort larges, de façon à ce qu'on pût la retirer ou la mettre sans enlever les épaullettes qui y étaient fixées, cette redingote grise est, à notre avis, un des plus beaux traits de génie du grand empereur.

Il avait compris que, gagner des batailles, fonder des royaumes, bouleverser l'Europe, cela n'était pas tout pour sa gloire : il fallait encore qu'il imprime dans l'esprit de ses contemporains, dans l'imagination des siècles à venir, une image de lui, qui ne fut point banale, une silhouette bien personnelle, étrange, et simple, pourtant, quelque chose qu'on n'avait jamais vu, et qui, cependant, n'eût rien de théâtral ni de luxueux : et alors sur l'uniforme des grenadiers à pied de la garde, qu'il portait ordinairement, — habit à collet bleu foncé, parements, revers et retroussis blancs, — il eut cette idée de mettre une simple redingote de bon bourgeois aisné, une redingote en drap gris. Cette bizarrie qui, chez tout autre, eût paru ridicu-

le, obtint le succès que l'on sait. L'imagination populaire ne connaît l'empereur qu'avec la redingote grise et le petit chapeau.

D'ailleurs, on doit croire plutôt que si l'empereur adopta ce costume, c'est qu'il le trouvait commode, car jamais homme ne s'occupa moins de sa toilette. Ses vestes et ses culottes étaient toujours de casimir blanc. Il en changeait tous les matins ; on ne les lui faisait blanchir que trois ou quatre fois. Deux heures après qu'il était sorti de sa chambre, il arrivait très souvent que sa culotte était toute tachée d'encre, grâce à son habitude d'y essuyer sa plume et d'arroser tout d'encre autour de lui en secouant sa plume contre sa table. Cependant, comme il s'habillait le matin pour toute la journée, il ne changeait pas pour cela de toilette et restait en cet état le reste du jour. Lorsqu'il sentait à une de ses jambes une démangeaison, il se frottait avec le talon du soulier — souvent taché de boue — dont l'autre jambe était chaussée, et maculait ainsi ses bas de soie blancs. Pourquoi les peintres d'histoire ne recherchent-ils pas ces détails ? un Napoléon recevant les ambassadeurs, ou donnant audience au conseil d'Etat, avec une culotte remplie de taches d'encre et des bas salis de boue, serait bien plus *réaliste* et bien plus vrai que l'empereur théâtral et gourmé qu'on nous représente continuellement.

Par suite de la fidélité de l'empereur à ses anciennes habitudes, son cordonnier, dans les premiers temps de l'empire, était celui-là même qui l'avait chaussé lorsqu'il était à l'Ecole militaire. Depuis ce temps, il le chaussait toujours d'après ses premières mesures, sans lui en prendre de nouvelles ; aussi ses souliers et ses bottes étaient-ils mal faits et sans élégance. Constant, le valet de chambre de confiance, obtint enfin de son maître qu'il se ferait prendre de nouvelles mesures. Il courut aussitôt chez le cordonnier qui n'avait jamais vu l'empereur, quoiqu'il travaillât pour lui, et qui fut tout stupéfait d'apprendre qu'il lui fallait paraître devant sa majesté : la tête en tournait. Comment oserait-il se présenter devant lui ? Quel costume fallait-il prendre ? Constant l'encouragea et lui dit qu'il devait mettre un habit à la française, avec la culotte, l'épée, le chapeau tricorné, etc. Il se rendit ainsi panaché aux Tuilleries. En rentrant dans la chambre de Sa Majesté, il fit un profond salut et demeura fort embarrassé.

— Ce n'est pas vous, dit l'empereur, qui me chaussiez à l'Ecole militaire ?

— Non, Votre Majesté l'empereur et roi, c'était mon père.

— Et pourquoi n'est-ce plus lui ?

— Sire l'empereur et roi, parce qu'il est mort.

— Combien me faites-vous payer mes souliers ?

— Votre Majesté l'empereur et roi les paie dix-huit francs.

— C'est bien cher.

— Votre Majesté les paierait bien plus cher si elle voulait.

L'empereur rit beaucoup de cette niaiserie et se fit prendre mesure ; mais ses rires avaient complètement déconcerté le pauvre homme ; lorsqu'il s'approcha, le chapeau sous le bras et faisant mille saluts, son épée se prit dans ses jambes, fut rompue en deux et le fit tomber sur les genoux et sur les mains. Il eut à peine la force de se retirer en faisant beaucoup d'excuses... et voilà pourquoi Napoléon n'a jamais été bien chaussé.

— Combien me faites-vous payer mes souliers ? Cette question n'a rien de surprenant de la part de l'empereur, qui apportait aux plus petits détails de son service particulier, autant d'ordre et d'économie que le plus humble des rentiers de province. M. Germain Bapst conserve des factures bien éloquentes en leur lacobnisme.

POUPARD ET C^{ie}

Palais du Tribunal, galerie côté de la rue de la Loi, 22.

Paris, 19 août 1808.

Fourni pour le service personnel de Sa Majesté l'Empereur et roi :

Deux chapeaux castor à 60 fr. 120 fr.

24. Le repassage d'un chapeau et fourni une coiffe piquée en soie 6 fr.

26. Le repassage id. 6 fr.

Ainsi le fameux chapeau coûtait 60 francs ; et quand la coiffe en était fatiguée ou le poil rebroussé, Napoléon le faisait repasser ou redoubler.

La redingote, elle, coûtait à l'empereur 160 francs.

La ville et les champs

Dans une proclamation, adressée au peuple vaudois, le 4 février 1798, quelques jours donc après la proclamation de l'indépendance de notre canton, le *Comité de Réunion* de Lausanne exhortait nos populations à bien veiller au choix de ceux qui seraient appelés à les présenter dans les assemblées primaires qui allaient être élues.

On remarquait entre autres ce passage, dans cette proclamation :

« Il est essentiel que vos représentants soient de vrais patriotes, reconnus pour tels avant la révolution.

» Ne croyez point qu'ils soient tous dans les villes. Cherchez-les aussi dans les campagnes, parmi les bons agriculteurs. Leur bon sens et leur droiture doivent être préférés au savoir et à la ruse de quelques habitants des villes. »

En cachette. — Madame donne l'autre jour deux sous à sa bonne pour affranchir et expédier une lettre.

La bonne revient avec les deux sous.

— Alors, Nathalie, demande madame, vous n'avez donc pas mis ma lettre à la poste, puisque vous rapportez les dix centimes ?

— Pardon, Madame ; mais y avait personne ; je l'ai mise dans le trou sans qu'on me voie.

Maman très moderne. — A une élection paroissiale où les femmes sont admises à voter :

— Bonjour, chère madame ; votre mari ne vous accompagne pas ?

— Non, depuis que nous avons deux bébés, il ne peut plus sortir que pour aller à son bureau.

Le *Kursaal* entre dans sa saison d'été ; elle sera de un mois à cinq semaines et les représentations auront lieu les vendredi, samedi et dimanche, à 8 1/2 heures et, éventuellement, en cas de pluie, le dimanche à 2 1/2 h. matinée.

La première de ces séries a commencé hier ; c'est un grand succès. Le programme est composé de : trois séries de trois cents mètres au moins chacune du *Vitographie* Froissart ; une opérette du bon répertoire : *Les Charbonniers*, jouée par M. Ridon, M^{me} Franco et plusieurs artistes ; deux numéros de chant ; les romances de M^{me} Landoza et les amusantes joyeusetés du troupeur Ridon ; les *Frank-Legay* ; un trio de danseurs étourdissants avec un soliste russe, *Les Karlay's*, équilibristes excellents, etc., etc.

Ajoutons que la salle est ventilée et que l'orchestre est au complet.

Soupe au lait.

Pour trois personnes. Un litre de lait, une cuillère à bouche de Maïzena, deux jaunes d'œufs, du sucre, du zeste d'un citron, ou de la vanille ou des amandes brisées. Le tout à remuer fortement sur feu vif jusqu'à ébullition. Versez ensuite dans la terrine et ajoutez des flocons de blanc d'œufs battu en écuine. L'écume peut également être soufflée dans la terrine.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.